



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 30 mai 2016

Prix de vente maximum des hydrocarbures à compter du 1er juin 2016

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions des articles R.671-14 à R.671-22 du livre VI du code de l'énergie reprenant les termes du décret n° 2013-1315 du 27 décembre 2013 désormais abrogé. Ces articles constituent le cadre de détermination du prix des hydrocarbures.

Ce régime établit un mécanisme qui permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix.

Le contexte international :

Depuis l'actualisation du mois de juillet 2014, afin de mieux correspondre à la nature des produits consommés dans le département, la cotation de référence du supercarburant utilisée est la Mogas 95 Unleaded (en lieu et place de la Mogas 97 Unleaded précédemment utilisée). La référence pour le gazole est restée inchangée.

Sur la période de référence, on constate une évolution à la hausse des cotations des carburants : + 9,24 % pour le supercarburant et 15,45 % pour le gazole. Le prix du brut (brent mer du nord) évolue de 7,8 % sur la période. Parti à moins de 45 \$/bbl, sa cotation dépasse le seuil des 48 \$/bbl en fin de période.

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle augmente sensiblement et s'établit à 380 \$/TM (+ 30 \$/TM soit + 8,6 %).

La moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,1361 \$ pour un € pour les carburants (+ 0,10%) et à 1,1379 pour le gaz (+ 0,26 %). La différence s'explique par le fait que 2 mai était férié (donc non coté) à SINGAPOUR.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

Les prix à La Réunion

Le sans plomb

La forte hausse (+ 9,24%) de la cotation est accompagnée par une baisse du fret (- 6,04%) et une légère appréciation de l'euro (+ 0,10%). En définitive, le prix CAF est en forte hausse à + 7,84 %. Le prix public augmente de 3 cts à 1,30 €/litre.

Le gazole

La cotation moyenne du gazole augmente très fortement au cours du mois de mai (+15,45%). Cette hausse n'est pas contredite par la baisse du fret et n'est pas compensée par l'appréciation de l'euro (+ 0,1%). La conjonction de ces paramètres induit une forte hausse du prix CAF de 13,9 %. **Avec le jeu des arrondis le prix de vente s'établit à 95 cts le litre en hausse de 3 cts comme pour le SSP.**

Le gaz

Le seul paramètre de la cotation mensuelle entraîne une hausse du prix de la bouteille à hauteur de 34 cts. L'appréciation de l'euro vient contrarier cette hausse à hauteur de 2cts. **Le prix final de la bouteille s'établit à 16,52 €.**

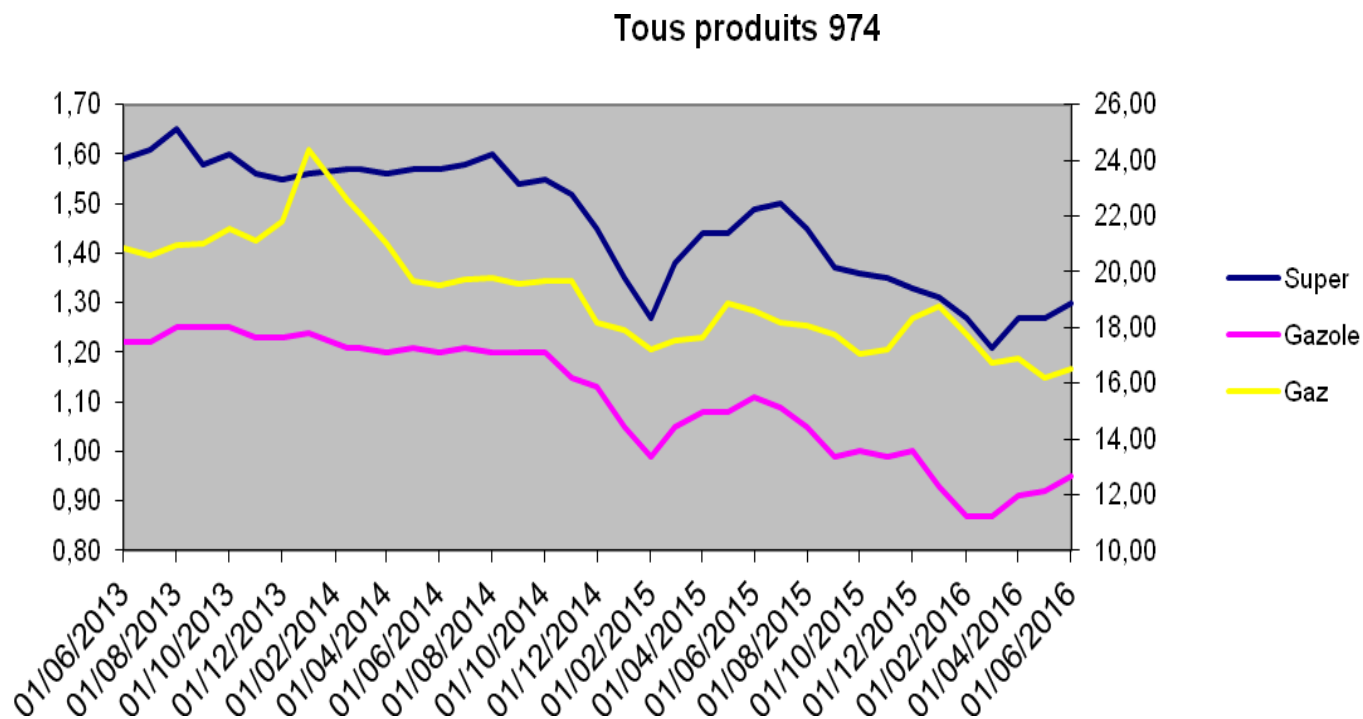
En conséquence les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1^{er} juin 2016 :

Libellé du produit	Prix au 1 ^{er} mai 2016	Prix au 1 ^{er} juin 2016	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,27	1,30	+ 2,36 %
Gazole (€/litre)	0,92	0,95	+ 3,26 %
Gazole non routier (€/litre)	0,53	0,58	+ 9,44 %
Pétrole Lampant (€/litre)	0,53	0,57	+ 7,56 %
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,57	0,60	+ 5,26 %
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,53	0,56	+ 5,66 %
Gaz (€ par bouteille de 12,5 kg)	16,20	16,52	+1,98 %

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des Carburants en ordonnée à gauche et prix du Gaz à droite

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974